



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Fermeture de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu le 31 décembre 2023

Saint-Mathieu-de-Beloil, le 15 novembre 2023 - La Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu (RISAVR) cessera ses activités le 31 décembre 2023. Les 12 villes membres qui composent la RISAVR ont adopté une résolution pour sa dissolution. Les services animaliers aux citoyens ne seront pas interrompus et seront dorénavant offerts par le service animalier choisi par leur ville.

Devant la nécessité d'offrir aux animaux de nouveaux locaux qui répondront à la demande grandissante et considérant l'augmentation fulgurante des coûts pour la construction d'un nouveau refuge, les membres de la régie ont pris la décision de se tourner vers d'autres services animaliers. Cette décision a été prise en tenant compte de la nécessité d'offrir un service de qualité à la population tout en exerçant un contrôle rigoureux des coûts. Ainsi, chaque ville membre de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée du Richelieu reprendra sa compétence en matière de gestion animalière.

À Saint-Mathieu-de-Beloil, les services se poursuivront sans bris pour les citoyens, puisque le conseil municipal a adopté, lors de la séance du 6 novembre dernier, une résolution autorisant la signature d'une entente de services avec la SPCA Roussillon qui prendra effet dès le 1^{er} janvier 2024. L'information relative aux nouveaux services offerts à la population sera communiquée au courant des prochaines semaines.

Pour en savoir plus sur la SPCA Roussillon, nous vous invitons à consulter leur site internet : <https://spcaroussillon.com/la-spca-roussillon>.

-30-

Source :

Virginie Forgues

Agente de communication

communications@stmathieudebeloeil.ca

450 467-7490, poste 285